Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 76 (1967)

Heft: 8

Rubrik: Varia

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Transfusion sanguine



Les droguistes suisses encouragent le don de sang

Il est notoire qu'en Suisse, la demande de sang complet ou de produits sanguins dérivés ne cesse d'augmenter et que les besoins du corps médical et des hôpitaux accusent chaque année une augmentation de 10 à 15°/o.

Pour faire face à cette élévation constante des besoins, le Service de la transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse doit pouvoir compter sur le concours d'un effectif de donneurs toujours plus nombreux. L'Association des droguistes suisses a aimablement proposé à la Croix-Rouge suisse de participer aux efforts qu'elle fournit en vue d'élargir toujours plus le cercle de ses donneurs de sang en lançant une action de propagande qui

s'est déroulée du 27 septembre au 22 octobre 1967 dans quelque 1400 drogueries du pays. Ces dernières ont apposé des affiches publicitaires et ont distribué prospectus et bulletins d'inscription. Les inscriptions recueillies par les droguistes ont été transmises aux centres de transfusion intéressés par les soins du Laboratoire central de la Croix-Rouge suisse.

Les travailleurs italiens en Suisse donnent également de leur sang

Au courant de cet été, l'Associazione Volontari Italiani del Sangue (AVIS) et la Croix-Rouge suisse ont signé une convention aux termes de laquelle l'AVIS svizzera s'engage à recruter des donneurs de sang volontaires et bénévoles parmi les travailleurs italiens séjournant en Suisse. Le service de la transfusion de sang de la CRS, pour sa part, fournit le matériel publicitaire nécessaire. Les donneurs de sang italiens qui se mettent à disposition sont convoqués par l'intermédiaire des chefs de groupes désignés par l'AVIS; ils sont soumis aux contrôles médicaux réglementairement prescrits par la Croix-Rouge suisse et reçoivent l'attestation de donneur remise par cette dernière. Le 11 octobre, 43 Italiens membres du groupe AVIS de Martigny récemment constitué ont donné de leur sang au cours d'une prise collective organisée avec le concours de la section Croix-Rouge de la localité.

VARIA

Séances et conférences

Le Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse qui a siégé à Berne le 26 octobre 1967 a traité notamment la question que posent la forme et les charges de la fonction du président de la Croix-Rouge suisse après l'élection d'un nouveau président par la prochaine Assemblée des délégués. Un autre important point de l'ordre du jour avait trait à la nomination prochaine d'un nouveau Secrétaire général devant succéder au Professeur Hans Haug, démissionnaire, par suite de sa nomination en qualité de professeur extraordinaire de droit public et spécialement de droit des gens à l'Ecole des Hautes Etudes économiques et sociales de St-Gall. Le programme de la séance comportait également l'approbation du Règlement concernant la reconnaissance d'écoles d'infirmières en soins psychiatriques par la Croix-Rouge suisse et des statuts revisés de l'Alliance suisse des Samaritains et de la Garde aérienne suisse de sauvetage. Les participants eurent aussi l'occasion d'entendre des exposés ayant trait à l'activité du Laboratoire central du Service de la transfusion de sang, aux travaux de la Commission des soins infirmiers

ainsi qu'aux actions d'entraide actuellement en cours.

Les présidents de section et leurs collaborateurs, réunis à Berne les 18 et 19 novembre dernier, à l'occasion de leur traditionnelle Conférence nationale d'automne, ont examiné des problèmes d'actualité du service de la transfusion de sang, de l'aide en cas de catastrophe et des cours; ils ont également discuté la question que posera la forme de la fonction du futur président de la Croix-Rouge suisse.